

LES ACTUALITÉS

N°1

DE LA FÉDÉRATION DES PÊCHEURS
PROFESSIONNELS CÔTIERS DE LA
PROVINCE SUD

JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 2021



FPPCPS

FÉDÉRATION DES PÊCHEURS
PROFESSIONNELS CÔTIERS
DE LA PROVINCE SUD

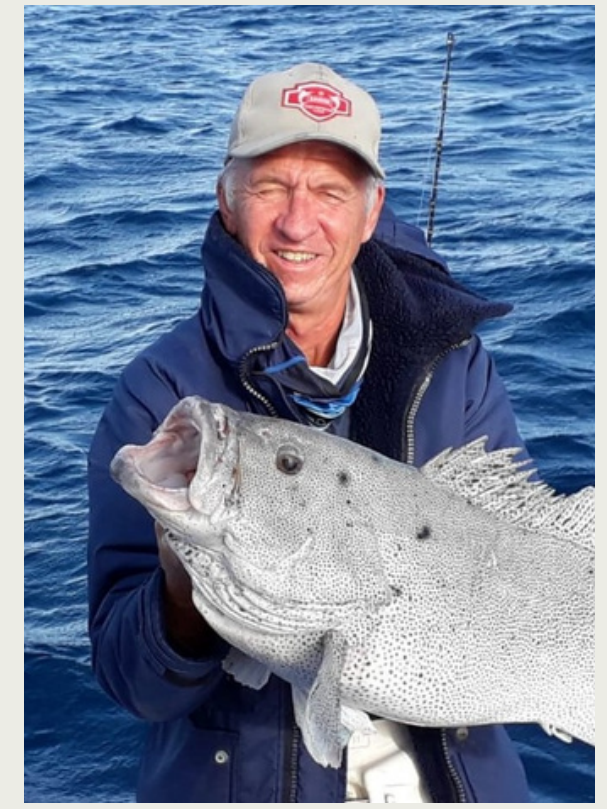


OCTOBRE 2021



Le mot du Président

Chers adhérents, chers collègues,



Président de la Fédération des Pêcheurs Professionnels Côtiers de la Province Sud (FPPCPS) depuis le lundi 6 septembre 2021, j'ai le plaisir de vous adresser ce mot pour le lancement de la première lettre trimestrielle de la FPPCPS. Le Conseil d'Administration de la Fédération a voulu élargir la diffusion de cette lettre à l'ensemble des pêcheurs de la Province Sud.

Nous souhaitons ainsi attirer l'attention de tous sur les travaux de la FPPCPS, montrant notre capacité d'intervention bien sûr en soutien à nos adhérents mais plus généralement au service de notre secteur professionnel. Nous compléterons prochainement ce transfert d'information en allant au contact des pêcheurs non-adhérents dans le souci d'accroître la représentativité et la visibilité de la FPPCPS pour encore mieux défendre vos intérêts.

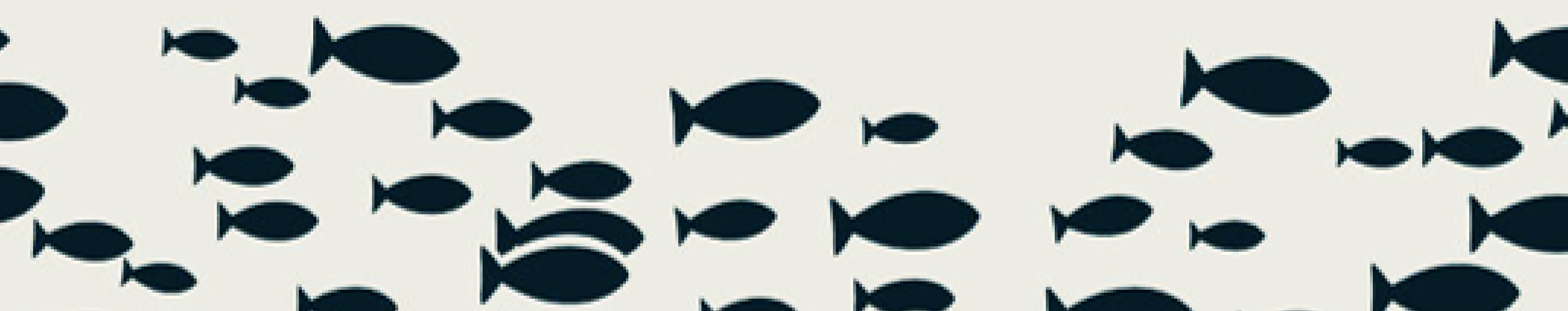
Au sommaire de cette lettre je retiens deux points principaux.

D'une part la contribution de la FPPCPS à l'intégration des patrons pêcheurs - notre nouveau statut ! - à la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie. Après de nombreuses réunions menées depuis juin, il ne reste plus que le vote officiel du Congrès pour valider définitivement cette intégration.

D'autre part l'organisation, par la FPPCPS, de la vente au ponton de débarquement du marché de Moselle pour les pêcheurs adhérents. Cette vente directe, autorisée conjointement par le Port Autonome et la Mairie de Nouméa, et déjà testée lors du deuxième confinement, est pour certains l'unique possibilité de commercialisation de leurs produits en ces temps de fortes contraintes sanitaires.

En vous souhaitant une bonne lecture !

Benoît BELIAEFF



Intégration des patrons pêcheurs à la Chambre d'Agriculture

La FPPCPS, sous l'égide de la Confédération des Pêcheurs Professionnels de Nouvelle-Calédonie (CPPNC), a contribué activement aux actions devant conduire à l'intégration des pêcheurs au sein de la CANC :



Participation aux groupes de travail pilotés par la CANC pour l'étude des diverses modalités d'intégration (établissement du collège de la pêche professionnelle, catégories de pêcheurs, conditions d'éligibilité,...).



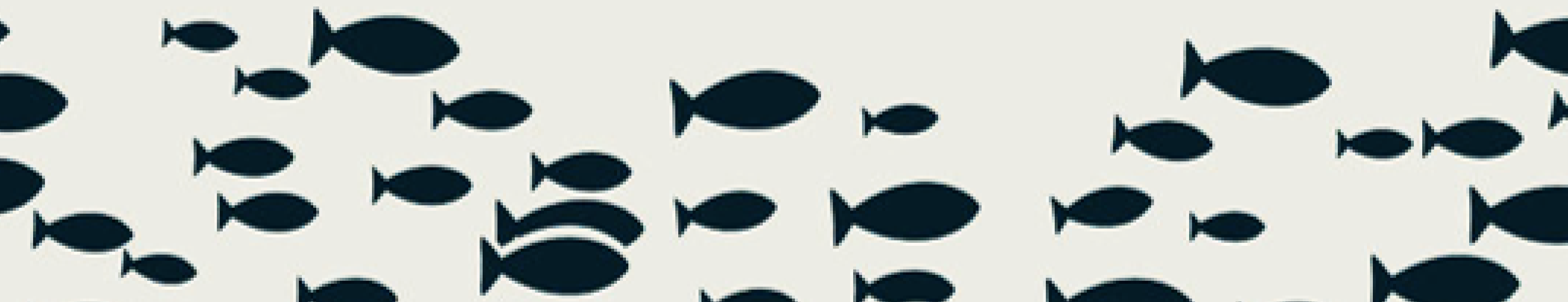
Participation à l'Assemblée Générale de la CANC le 3 août 2021, où les élus de la CANC ont donné un avis favorable quasi-unanime à l'intégration des pêcheurs.

La dernière étape franchie a été la publication de l'arrêté du Gouvernement de la NC du 22 septembre 2021 approuvant l'intégration des pêcheurs à la Chambre d'agriculture **et de la pêche** de Nouvelle-Calédonie (CAP-NC). Un registre unique de l'agriculture et de la pêche est ainsi créé. La prochaine et dernière étape sera le vote au Congrès prévu en novembre 2021.

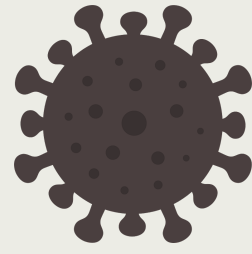


Le saviez-vous ?

L'intégration des pêcheurs au sein de la CAP-NC devrait permettre une harmonisation des droits et avantages avec le secteur agricole.



La vente à la passerelle



COVID19 : Confinement le 7 septembre

La FPPCPS a accompagné les adhérents durant cette longue période de confinement, en proposant des solutions alternatives à la vente aux marchés.



Information aux adhérents sur les actions possibles à faire pendant le confinement et les aides proposées par les institutions



Proposition d'une solution alternative : la mise en place d'un protocole COVID pour vendre des poissons entier à la passerelle de débarquement à Moselle



Site web CANC : création fiche pêche "produits de la mer"



Participation aux réunions avec différents élus pour la réouverture du marché



Vente de poissons à la passerelle de débarquement

**DERRIÈRE LE MARCHÉ DE MOSELLE
DU JEUDI AU DIMANCHE
7H - 12H**

DÈS CE JEUDI 16 SEPTEMBRE !

**POISSONS ENTIERS UNIQUEMENT
(NON VIDÉ-NON GRATTE-NON COUPÉ)**

APPLICATION DES MESURES
SANITAIRES EN VIGUEUR
- DISTANCIATIONS SOCIALES
- PORT DU MASQUE
- UTILISATION DE GEL

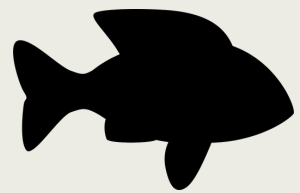
AVEC L'AUTORISATION DU
PORT AUTONOME ET DE LA
VILLE DE NOUMEA
FPPCPS 87.72.05



Le portfolio de la vente



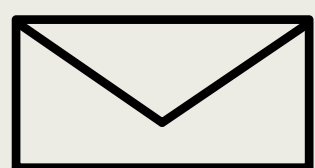
Les actualités en bref de la Fédération



4 nouveaux pêcheurs candidats pour l'obtention du label pêche responsable.



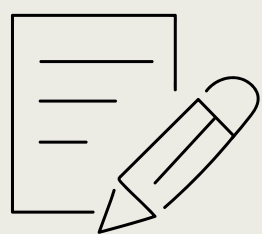
Participation aux réunions sur la réactualisation des plans de gestion du Grand Lagon Sud et de la Zone Côtière Ouest : contribution aux diagnostics sur l'état des ressources.



Courrier à la province Sud pour faire état des déchets en mer et sur le rivage sur la commune de Boulouparis.



Réponses de la FPPCPS à la PS aux propositions de modification du Code de l'Environnement de la province Sud (tailles holothuries, pêche du perroquet à bosse, filets, etc.)



Lancement de la campagne Statut Patron Pêcheur du service du parc marin de la mer de corail et de la pêche avec la CPPNC :

- Le mardi 24 août à Bourail
- Le lundi 30 août à Païta
- Le vendredi 27 août au Mont-Dore
- Le mardi 31 août à Boulouparis
- Les jeudis et vendredis du 19 août au 3 septembre au sein des locaux de la CPPNC et la FPPCPS

La permanence de La Foa n'a pu avoir lieu en raison du confinement

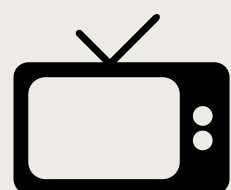
Les partenaires qui nous soutiennent :



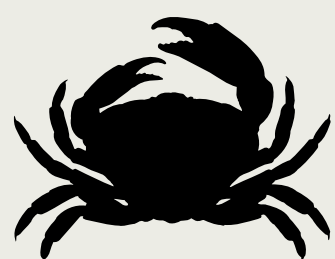
Une Fédération qui se fait connaître



Emission ligne directe - Présentation du label pêche responsable et de l'observatoire pêche côtière sur NC 1ère. Emission en direct le lundi 19 juillet et le lundi 6 septembre.



Promotion des poissons du lagon avec l'émissions "entre terre et mer" de Caledonia. Reportage sur la Confédération des pêcheurs de Nouvelle-Calédonie (CPPNC) et la Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud (FPPCPS). Diffusé le lundi 30 août : <https://youtu.be/OD5AkZP5S5k>



Présence de la Fédération lors du 13ème anniversaire du patrimoine mondial de l'Unesco à La Foa organisé par la ZCO avec la tenue d'un stand d'information.



L'organisation de la Fédération

Vous souhaitez contacter la Fédération ?

Voici le bureau :

**Benoît
BELIAEFF**

Président : 87.72.05

**Christophe
PIERRON**

Vice-Président : 76.19.09

**Tiphaine
DUBOIS**

Secrétaire : 90.37.99

**Warenn
DESCHAMPS**

Vice-Secrétaire : 82.51.77

**Célestin
TEIN**

Vice-Trésorier : 75.60.11

Les personnes relais auprès de la Fédération :

Vaiana ROYER - 75.84.77

Emmanuelle HIGASHI - 75.44.84

Jason JAVARY - 53.05.07

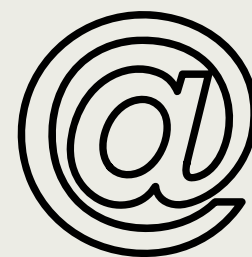
Michel OLONDE - 77.14.24

Gabriel DOUEPERE - 76.27.21

Nous contacter :



Ludivine DEYZIEUX
Coordinatrice
87.72.05
fppcps@gmail.com



Benoit BELIAEFF
presidence.fppcps@gmail.com

Nous situer :



Centre Sud 1 bis rue Berthelot
Doniambo - Nouméa